

Expertise d'étalons Haras Zangersheide

19 novembre 2023

Studbook Zangersheide VZW – Règlement

L'expertise d'étalons organisée par le Studbook Zangersheide V.Z.W., ayant pour objectif l'approbation à la monte pour la saison 2024, se tiendra le 19 novembre 2023 à Haras Zangersheide (BE). L'expertise est ouverte aux nouveaux candidats étalons et aux étalons âgés de cinq ans et plus déjà approuvés pour leur confirmation. Tous seront présentés sous la selle.

Conditions

L'expertise est ouverte à tous les étalons à partir de 4 ans (nés en 2019) enregistrés dans un stud-book reconnu de chevaux de sports (membre W.B.F.S.H.) et détenteurs d'un certificat d'origine sur quatre générations.

Engagements

Les engagements s'effectuent online sur www.zangersheide.com, en complétant le formulaire d'inscription et en téléchargeant le protocole vétérinaire ainsi que les X-Rays requis avant le **13 novembre 2023**. Les engagements doivent être accompagnés: d'une copie du certificat d'origine de l'étalon et si possible, de celui de sa mère; de toute information démontrant que l'étalon provient d'une lignée intéressante pour l'élevage de chevaux de saut d'obstacles, ainsi que toute information officielle concernant les conditions de l'approbation de cet étalon dans un autre stud-book; pour tous les nouveaux candidats étalons, un compte rendu vétérinaire clinique (il est obligatoire de faire compléter par votre vétérinaire le protocole d'examen clinique à télécharger sur www.zangersheide.com) et minimum 16 radios parfaitement lisibles, à savoir : voir rapport clinique, page 3

Attention: Ces clichés devront dater de moins de 6 mois.

Présélection

Après engagement, une présélection sera réalisée par notre commission vétérinaire sur base des X-Rays. A la suite de quoi, les candidats admissibles seront convoqués à l'expertise du 20 novembre 2023. Avant la présentation, le propriétaire devra remettre au secrétariat officiel le passeport original de son candidat étalon.

Vaccinations

Tous les étalons devront être à jour de leurs vaccinations: grippe, tétanos et rhinopneumonie. Le certificat de vaccination pourra être exigé.

Sélection

A. NOUVEAUX CANDIDATS ETALONS Pour une première approbation, les conditions suivantes devront être remplies:

- Étalons de quatre ans : présentation en main et saut d'un parcours standard.
- Étalons de cinq à douze ans : inspection extérieure en main et saut de parcours standard. Une exemption pour le cours standard peut être accordée par la commission d'inspection si une preuve écrite, délivrée par la fédération sportive concernée, montre que l'étalon a participé à des compétitions internationales ou au niveau national dans la classe S (140 cm), a gagné trois fois ou s'est classé cinq fois (de la première à la cinquième place).

c. Étalons de treize ans et plus : inspection extérieure à la main et évaluation de ses propres performances ou des performances de sa progéniture. Le comité de jugement évalue ces données sur la base de certificats écrits délivrés par un organisme officiel (fédération sportive et/ou stud-book). Ces étalons sont exemptés du parcours standard de saut d'obstacles.

Les étalons désignés appartenant aux catégories mentionnées ci-dessus sous a, b et c sont tenus de subir un examen vétérinaire (clinique + radiographique) avant d'être approuvés définitivement à la monte. Cette inspection vétérinaire sera réalisée, dans le cadre de la première approbation, par la commission vétérinaire désignée par le Studbook Zangersheide. Les résultats prononcés par cette commission seront sans appel. Le typage ADN de chaque nouvel étalon approuvé sera déterminé. Les étalons seront toisés.

B. LES ÉTALONS PRÉALABLEMENT APPROUVÉS PAR Z ET ÂGÉS DE CINQ ANS :

Les étalons approuvés pour le Studbook Zangersheide vzw à l'âge de 2, 3 ou 4 ans peuvent être approuvés à vie s'ils atteignent l'âge de 5 ans en 2023. Cette approbation peut être accordée après la participation et l'évaluation par le jury du cours standard ou après l'évaluation par le jury de 3 vidéos de concours différents de l'étalon. Un palmarès doit également être soumis pour ces étalons, justifié par l'organisation sportive du pays où les exploits ont été réalisés.

Frais de participation

Les frais de participation pour les nouveaux candidats à l'expertise s'élèvent à 500 Euros à régler comme suit : • 100 Euros à l'inscription accompagnée des X-Rays; • 400 Euros quand l'étalon est convoqué à l'expertise (après examen des X-Rays). Les frais d'inspection pour les étalons de cinq ans déjà approuvés sont de 250 € à régler lors de l'enregistrement.

Les frais de transport et de logement sont à la charge du propriétaire de l'étalon. Les étalons invités aux journées d'inspection peuvent être mis à l'écurie sur place, sous réserve de réservation lors de l'inscription. Des boxes sont disponibles au prix de 20 Euros par jour et payables dès l'arrivée. Les personnes présentant et accompagnant les étalons sur le terrain devront porter une tenue correcte (T-shirt bleu et blue-jean). Les étalons ainsi approuvés seront admis à la monte conformément à la réglementation du Studbook Zangersheide V.Z.W.. Les décisions du jury seront sans appel. La présence et la participation à l'expertise s'effectuent aux risques des propriétaires. En aucun cas, ni les organisateurs, ni les employés, ni le service vétérinaire ne pourront être tenus pour responsables en cas de dommages et/ou d'accident. L'organisation se réserve le droit d'apporter des modifications au programme, d'interrompre et/ou d'annuler l'expertise, si elle l'estime nécessaire ou en cas de force majeure. Dans ce cas, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable, y compris envers toute tierce personne. En tout cas non prévu par le règlement, seules les décisions prises par le Studbook Zangersheide V.Z.W. auront force de réglementation. En signant le formulaire d'inscription, le propriétaire déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement précité.